DEPARTEMENT DU MORBIHAN — 5me CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

Démocratie Chrétienne de France

Electrices, Electeurs,

La Législature qui s'est achevée a sombré dans le désordre, dans l'impuissance et dans le discrédit.

En votant OUI à une majorité écrasante les Français ont approuvé la nouvelle constitution et manifesté leur désir de changer d'Hommes et de Méthodes.

Hommes Nouveaux ? Il faut des Hommes Nouveaux.! Mais pas des inconnus ; j'ai été élu au Conseil Municipal de LORIENT dans des conditions brillantes, plus de 7.000 voix, arrivant dans les premiers des élus de la la ville. Mes activités au sein du Conseil Municipal ne se sont jamais ralenties et je suis intervenu dans tous les débats pour désapprouver certains aspects de la politique municipale contraires aux intérêts primordiaux de la ville de LORIENT.

Je me considère comme un homme nouveau, n'ayant jamais trempé à aucun titre dans la politique, mais ayant toujours eu le souci du bien commun, faisant abstraction de tout sectarisme, respectant la liberté de chacun. Tel est aussi Maître Yves PIGREE, avocat au barreau de Lorient suffisamment connu de vous par son action au sein du Conseil Municipal et qui a bien voulu accepter d'être mon suppléant.

QUEL SERA MON PROGRAMME ?

PLAN SOCIAL.

Garantir le plein emploi pour l'ensemble des industries de notre secteur et développement de notre économie par l'implantation d'industries nouvelles. Maintien et développement des activités de notre Arsenal qui représente le potentiel indispensable à la prospérité de LORIENT et de ses environs. Création d'une assurance-chômage pour l'ensemble des salariés. Suppression des abattements de zones. Relèvement de 20 % des Allocations familiales. Remboursement à 80 % des honoraires médicaux.

Augmentation des rentes et pensions vieillesse et développement des régimes complémentaires de retraite. Elargissement du crédit à la consommation et réduction de son taux d'intérêt.

Sans oublier la lutte contre le taudis, véritable féau social.

PLAN AGRICOLE.

Notre Agriculture est la première Industrie Française :

Continuer l'amélioration collective de nos communes rurales (chemins, électrification, service d'eau, etc...)

Elargissement des possibilités de crédit.

Garantir l'exploitation familiale et la petite propriété.

Développement de l'instruction professionnelle.

Vulgarisation des méthodes modernes de culture.

Nouvelles possibilités de commercialisation des produits du sol.

Les opérations de remembrement doivent se faire dans la justice, pour remédier aux inconvénients d'un morcellement excessif conformément à l'intérêt général et au développement de la productivité.

L'indexation des prix agricoles et le maintien de la subvention de 15 % pour le matériel agricole.

La revalorisation des pensions et rentes de l'assurance sociale agricole, l'âge limite à 60 ans pour la retraite.

POLITIQUE MARITIME.

a) Pensions sur la Caisse des Invalides de la Marine dont le statut doit être modifié par une répartition plus équitable des diverses catégories.

b) Amélioration des pensions de veuves d'inscrits maritimes sur la Caisse Régionale de Prévoyance suivant les principes posés par l'amendement de notre Sénateur Me YVON dans la loi de finances de 1958.

c) Développement au maximum du Crédit Maritime Mutuel permettant aux Inscrits Maritimes d'obtenir leur outil de travail et de redonner de l'activité aux petits ports de pêche du littoral.

d) Aide à la construction navale.

e) Développement de l'enseignement maritime : écoles d'apprentissage maritime, écoles de navigation pour permettre aux jeunes de réaliser leur vocation et leur carrière. Dans ce domaine un projet d'école des mécaniciens est à l'étude pour la ville de Lorient.

COMMERCE ET ARTISANAT.

Suppression de la patente.

Réforme fiscale et limitation des contrôles excessifs.

Ouverture des crédits d'investissements et de fonctionnement à des taux raisonnables.

Révision de certaines taxes dites de luxe.

LIBERTE SCOLAIRE.

Le problème scolaire est très simple, la notion de laïcité a été explicitée dans l'article 2 de la Constitution, il est dit en effet que « la République assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion, elle respecte toutes les croyances ».

Cette conception est assez claire pour nous permettre de demander la part de nos écoles libres dans la répartition des fonds destinés à l'Education Nationale, les catholiques étant comme les autres, pour employer une expression à la mode, des « citoyens à part entière. »

LA GUERRE D'ALGERIE.

Je crois en la communauté franco-musulmane qui, depuis plus d'un siècle s'inscrit dans les faits. Elle a une unité réelle et effective, les évènements du 13 Mai nous l'ont prouvé d'une façon éclatante. Cette guerre entretenue de l'extérieur doit cesser immédiatement dans la dignité et dans la justice.

VOUS LES JEUNES,

VOUS LES JEUNES, Vous avez été ma préoccupation essentielle, en tant que père de famille d'abord, ayant 6 enfants, en tant qu'éducateur et sportif au C.EP. où je vous ai consacré de nombreux loisirs. Je vous demande de me faire confiance car vous savez mon attachement aux principes primordiaux de la famille et de l'éducation de la jeunesse.

Pour réaliser ce programme, pour un idéal de Justice, de Paix et de Liberté,

Votez Paul BOLLET

Ouvrier Technicien à l'Arsenal de LORIENT
Ancien Combattant 1939-1940
Membre de l'Union Départementale des A.P.E.L. du Morbihan
Conseiller Municipal de LORIENT

Remplaçant éventuel :

Yves PIGRÉE

Avocat au Barreau de LORIENT
Conseiller Municipal de LORIENT

Imp. LA LIBERTÉ, Lorient